



PLAQUETTE DE PRESENTATION

## Journée du doyenné du briançonnais à la Sacra di San Michele et Saint Antoine du Ranvers



ORGANISATION

**ADG / Service des pèlerinages**

17 rue Alphand  
05100 Briançon

DATES

**Du 12 juin 2026 au 12 juin 2026**

DUREE

**1 jour**

DESTINATION

**Italie**

A PARTIR DE

**40,00 €**

## Presentation generale

Les reperes essentiels du pelerinage.

**Le doyenné du Briançonnais est heureux de proposer à nouveau une grande journée fraternelle et conviviale, dans la continuité des belles rencontres vécues ces dernières années. Après nos découvertes de Abbaye de Novalaise et de la ville de Suse, notre journée à Barcelonnette sur les traces des migrants mexicains, notre halte à Faucon-de-Barcelonnette à la découverte de l'ordre trinitaire, et auparavant encore notre visite de Grande Chartreuse, nous vous invitons cette année à prendre ensemble le chemin de la Sacra di San Michele et de Abbaye Saint-Antoine-de-Ranvers.**

**Cette journée se donne comme objectif de rassembler les paroisses et les communautés de notre doyenné, de permettre à chacun de faire connaissance, de partager un temps simple et chaleureux, de découvrir ensemble un patrimoine spirituel et historique exceptionnel, et de vivre une véritable fraternité chrétienne au-delà de nos habitudes et de nos clochers.**

**Dominant majestueusement l'entrée du val de Suse, la Sacra di San Michele est l'un des grands sanctuaires du Piémont italien. Fondée autour de l'an mille au sommet du mont Pirchiriano, cette abbaye impressionnante, associée à la figure de saint Michel archange, a marqué pendant des siècles les routes de pèlerinage entre la France et l'Italie. Par son architecture spectaculaire et son histoire spirituelle, elle demeure aujourd'hui encore un lieu profondément inspirant.**

**Nous découvrirons également l'abbaye Saint-Antoine-de-Ranvers, célèbre pour ses magnifiques fresques et pour son lien avec l'Ordre hospitalier de Saint-Antoine, qui accueillait et soignait autrefois les pèlerins et les malades sur les grands axes alpins. Ce lieu discret mais remarquable témoigne de la tradition d'accueil et de charité qui a façonné l'histoire chrétienne de nos vallées.**

**Nous espérons que nombreux seront ceux qui se joindront à cette journée de découverte, d'amitié, de prière et de partage, afin de continuer à faire grandir entre nous les liens**

fraternels qui font vivre notre doyenné.

## Forfaits et conditions

Les principales formules proposées et leurs reperiés tarifaires.

### Formule complète

60,00 €

En choisissant ce forfait, vous prenez la formule tout compris: transport, visites et repas.

### Formule sans repas

40,00 €

En choisissant ce forfait vous devrez prévoir votre pique-nique ou déjeuner par vos propres moyens.

## Activités

Temps forts, visites, conférences ou compléments proposés.

### Montée à pied depuis Sant Ambrogio à la Sacra di San Michele

Journée de doyenné du Briançonnais

Dénivelé : 600 mètres Temps de parcours : 1h30' Difficulté : facile Période conseillée : du printemps à l'automne

### Visite de l'abbaye Sacra di San Michele

Journée de doyenné du Briançonnais

Dominant la vallée de Suse près de Turin, l'abbaye de San Michele, perchée sur une falaise, offre une vue imprenable sur les Alpes. Gravissez son escalier monumental, franchissez le portail du Zodiaque et explorez ses tours, ses fresques et ses vestiges antiques.

### Visite de l'abbaye Saint Antoine du Ranvers

Journée de doyenné du Briançonnais

L'abbaye, située sur la Via Francigena qui traverse le Val de Suse pour rejoindre la France, est un exemple célèbre d'architecture gothique. C'est aussi un ancien hôpital qui a soigné le "feu de Saint-Antoine".

## Programme

Le déroulé prévisionnel jour après jour.

12 JUIN 2026

**Jour 1**

13 JUIN 2026

## Journée de doyenné du Briançonnais

Avec le doyenné, le samedi 13 juin prochain, allons prier saint Michel dans son sanctuaire antique du Piémont. Pour mieux nous connaître, prier ensemble et être fortifiés pas l'Archange. 8h départ de Briançon 9h arrivée à san Ambrogio pour monter à pied 9h30 arrivée du bus pour les anciens et visite de la Sacra pour eux, tranquillement. 10h15 arrivée des marcheurs 11h messe dans la crypte 12h30 déjeuner au restaurant de la Sacra 13h30 départ pour l'hospice de saint Antoine à Avigliano 16h retour en bus 17h arrivée à Briançon

- Montée à pied depuis Sant Ambrogio à la Sacra di San Michele
- Visite de l'abbaye Saint Antoine du Ranvers
- Visite de l'abbaye Sacra di San Michele
- Déjeuner au restaurant

## Conditions de vente

Les informations contractuelles et pratiques associées au séjour.

### Conditions de vente et d'organisation du séjour

Le présent document précise les principales informations contractuelles, financières et organisationnelles du séjour **Journée du doyenné du briançonnais à la Sacra di San Michele et Saint Antoine du Ranvers**. Les consentements relatifs aux données personnelles, au droit à l'image et aux autorisations spécifiques sont recueillis séparément lorsqu'ils sont applicables.

### 1. Informations sur le pèlerinage

**Intitulé du pèlerinage :** Journée du doyenné du briançonnais à la Sacra di San Michele et Saint Antoine du Ranvers

**Destination :** Italie

**Ville de départ :**

**Pays :**

**Ville de retour :**

**Départ :** 12 juin 2026

**Retour :** 12 juin 2026

**Transport :**

**Restauration :**

**Hébergement :**

**Activités incluses / visites :**

**Langue des visites :**

### 2. Formalités de police et sanitaires

### 3. Prix, règlement et annulation

**Ce que le prix comprend :**

**Ce que le prix ne comprend pas :**

**Prix total TTC :**

**Supplément chambre individuelle :**

**Acompte demandé à l'inscription :**

**Modalités de règlement :**

**Ordre du chèque :**

**Devise :** EUR

**Révision des prix :**

**Condition de taille minimale de groupe :**

**Absence de droit de rétractation :** Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

**Barème d'annulation :**

**Annulation par l'organisateur :**

**Circonstances exceptionnelles :**

### 4. Contact, responsabilité et assistance

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler dans les meilleurs délais au contact suivant : **Abbé Edouard Le Conte, 17 rue Alphand 05100 Briançon, 04 92 23 30 13, pelerinages@diocesedegap.com**

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si ce signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage.

Le Service diocésain des pèlerinages est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter une aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporel, dommage intentionnel ou causé par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

**Garantie financière** : L'association diocésaine de Gap a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS, 159 rue Anatole France-CS50118, 92596 Levallois-Perret Cedex, France. Cette garantie porte le n°544083/12211015.

**Assurance responsabilité civile professionnelle** : L'association diocésaine de Gap a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle auprès de La Mutuelle Saint Christophe, 277 rue Saint-Jacques, 75256 Paris cedex 05. Cette police d'assurance porte le n°0000010490598604.

## 5. Cession du contrat, réclamations et médiation

### Cession du contrat :

Le pèlerin peut saisir le Service diocésain des pèlerinages de toute réclamation à l'adresse suivante : **Abbé Edouard Le Conte, 17 rue Alphand 05100 Briançon, 04 92 23 30 13, pelerinages@diocesedegap.com** par lettre recommandée avec accusé de réception et/ou par email accompagné de tout justificatif.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : **www.mtv.travel**.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme.

le Service diocésain des pèlerinages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, le Service diocésain des pèlerinages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.